



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1er décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 décembre 2010

CREATION D'UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT  
DE L'EOLIEN (ZDE) SUR LE TERRITOIRE DE  
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
16 décembre 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU
- M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON
- M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nicole GRAVAT
- Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU
- M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD
- M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE
- M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Gaëlle MANGIN
- Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA
- Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN
- Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** M. Christophe POIRIER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frank MICHEL
- Josiane METAYER donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Julie BIRET donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Marc THEBAULT

**Excusés :**

***Adjoints :***

- M. Amaury BREUILLE

***Conseillers :***

- M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA

**URBANISME ET FONCIER**

**CREATION D'UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN  
(ZDE) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION NIORT**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal spécial délégué expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire

Vu la loi de programme n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique nationale et introduisant le principe de création de zones de développement de l'éolien (ZDE) permettant le développement des énergies renouvelables et notamment les installations éoliennes ;

Vu la circulaire du 19 juin 2006 du ministère de l'industrie et du ministère de l'écologie définissant les dispositions relatives à la création des zones de développement de l'éolien terrestre ;

Considérant la volonté de la CAN d'engager une démarche d'accueil et de maîtrise du développement de parcs éoliens sur son territoire en y créant une zone de développement de l'éolien ;

Considérant les capacités de développement de l'énergie éolienne sur le territoire et par conséquent les projets qui seront amenés à s'y développer ;

Considérant la nécessité d'adopter et de partager une politique de développement commune, et de définir des zones géographiques susceptibles d'accueillir les parcs éoliens ;

Considérant que la création d'une ZDE est subordonnée à l'existence d'une volonté commune des collectivités concernées, et que dans ce cadre la commune doit se positionner ;

Une étude de faisabilité a été menée par la CAN sur son territoire et a conduit, après une analyse multicritères, à déterminer que sur la commune de Niort, une Zone de Développement Eolien pouvait être envisagée sur les lieux dits « La Retaudière » et « Les Grandes Retaudières » dans la zone du Vallon d'Arty.

Parmi les critères examinés ont été pris en compte notamment :

- une distance minimale de 600 mètres des habitations,
- les servitudes et contraintes d'urbanisme,
- les servitudes liées au réseau de transport d'électricité.

Après accord de principe sur ce zonage, une étude sera menée pour l'implantation de 5 éoliennes (nombre minimum imposé), ce projet étant ensuite soumis à une instruction par les services de l'Etat.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Donner un avis favorable à la création de cette zone de développement éolien (ZDE).

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	5
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**

**Signé**

**Bernard JOURDAIN**